Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 mai 2017

Conseil Municipal d'Enfants

Suite aux élections organisées le samedi 6 mai 2017, un nouveau conseil municipal d'enfants a été constitué.

Ont été élus : Janna Akcha—Basso, Mathilde Blanchard, Léna Bruyas, Anna Calaud, Matéo Coquard, Chloé Fischer, Clémence Richardot, Bastien Vernay, Quentin Volay.

Le conseil municipal sera à l'écoute des projets et idées émis par les jeunes conseillers municipaux et les félicite pour leur nomination.

Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur Michel SAINT MARTIN, en charge de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune, informe les élus que le dossier a déjà bien avancé.

Il est nécessaire maintenant de répartir les tâches de chacun au sein du conseil municipal en cas d'évènements majeurs.

Le projet sera soumis pour avis et observations à la Préfecture du Rhône, aux services de la défense incendie (SDMIS) avant diffusion auprès de la population.

Délibérations diverses

*** Intégration de 7 communes au sein de la nouvelle Communauté de Communes des Monts du Lyonnais**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Communautaire dans sa séance du 21 mars 2017 a approuvé l'intégration des communes de Châtelus, Chevrières, Grammond, Maringes, Saint-Denis-sur-Coise, Virigneux et Viricelles à compter du 1er janvier 2018.

Les communes membres de la CCMDL doivent délibérer pour ou contre cette intégration. Le conseil municipal approuve par 12 voix POUR et 1 voix CONTRE l'adhésion de ces 7 communes.

*** Adhésion de la commune de Riverie au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la délibération du 24 mars 2017 prise par le Comité syndical mixte des Eaux des Monts du Lyonnais acceptant l'adhésion, à compter du 1er janvier 2018 de la commune de Riverie, et demandant la modification des statuts du Syndicat pour la prise en compte de l'extension du périmètre syndical. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

*** Adressage de la commune : demande d'une aide financière auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne**

La mise en place d'un adressage sur la totalité du territoire communal répond aux projets éligibles dans le cadre des aides financières octroyées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux communes rurales de moins de 2 000 habitants. La commune peut prétendre à une subvention pouvant aller jusqu'à 40% du montant HT des dépenses engagées. Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande d'aide auprès de cette collectivité.

Questions diverses

➢ **Terrain de tennis**

Le conseil municipal donne son accord pour la réfection du terrain de tennis pour un coût de 3 400 € HT.
L'association a sollicité la mise en place des panneaux brise vent et la création d'une terrasse sur le côté sud du terrain. Une réflexion sera menée ultérieurement.

➢ **Comice du Groupement des 4 cantons**

Le Comice des 4 cantons se déroulera du 7 au 10 juillet 2017 à St Laurent de Chamousset. Ce 58ème Comice du Groupement des 4 cantons s'organisera grâce aux bénévoles des 14 villages présents lors de cette grande fête. Un appel est lancé aux Brulliolois afin d'intégrer l'équipe organisatrice.
Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer dans cette manifestation seront les bienvenues.
Personne à contacter : Karine BASSO – bassokarine@gmail.co m – 06.87.51.98.36.

Fête du 13 juillet 2017

Organisée par l'Association des Familles avec la collaboration de l'ensemble des Brulliolois.

Repas Plein Air,
place de l'église, à partir
de 19h, sur réversation.

Adulte : 17 €
(salade composée – cochon grillé – fromage – tarte brullioloise)

Enfant de - de 12 ans : 8.50 €
(cochon grillé + tarte)

BUVETTE

FEU D'ARTIFICE
vers 22 h, offert par la Municipalité tiré depuis le site des chapelles

Concert gratuit BINCHROCK

Réservation :
Nadège CHIRAT 06.26.88.09.40 – Isabelle TOINON 06.51.14.54.82 – VIVAL 04.74.26.59.34

Achat groupé de fuel

Nous pouvons enregistrer les commandes en fuel normal et en fuel grand froid. **Vous avez jusqu'au samedi 17 juin pour passer commande auprès du secrétariat.** Le fournisseur retenu se chargera de contacter directement les personnes inscrites afin de convenir d'un rendez-vous de livraison dans le créneau des dates mentionnées ci-dessous. Le règlement s'effectuera au comptant à la livraison et directement entre la société et le client sans intervention de la mairie.

Dernier délai des commandes	Consultation des fournisseurs et commande	Livraison
Samedi 17 juin	Mardi 20 juin	Entre 21 et 23 juin

La prochaine commande aura lieu en décembre 2017.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu le **dimanche 11 juin 2017** pour le premier tour
et le **dimanche 18 juin 2017** pour le second tour.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, salle du conseil, Place de l'Eglise

Vote par procuration
Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat,
à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre choix.

Le conseil municipal d'enfants invite petits et grands au **NETTOYAGE DE DAME NATURE** organisé le 10 juin 2017, rendez-vous à 10h dans la cour de l'école.

Manifestations

Jeudi 1er juin	Cinéma itinérant
Vendredi 2 au lundi 5 juin	Vogue
Jeudi 15 juin	Cinéma itinérant
Vendredi 23 juin	Kermesse de l'école
Mercredi 28 et Jeudi 29 juin	Cinéma itinérant